

Réunion des entités de recherche
de l'Université Gustave Eiffel

14 décembre 2018

Principaux échanges - relevé de discussions

Ce compte-rendu des principaux échanges sera envoyé aux membres du « Groupe Recherche » de l'Université Gustave Eiffel, comité qui regroupe les VP Recherche, Directeurs scientifiques et de la Recherche des établissements impliqués dans le projet d'Université Gustave Eiffel, pour diffusion aux unités de recherche.

ORDRE DU JOUR

1) Actualités Université Gustave Eiffel et I-Site Future

1.1. Actualités

1.2 Appels EUR2 et SFRI

1.3 Formation Doctorale à UPE

1.4 Actualité internationale

2) Point sur l'organisation de la recherche

2.1 Avancement des travaux

2.2 Discussion sur le questionnaire

2.3 Organisation de « cafés scientifiques UGE »

2.4 Priorités Recherche 2019

1) Actualités Université Gustave Eiffel et I-Site Future

1.1 Actualités

Voir présentation « RER UGE 14-12-2018SPv1.pdf » (slides 1-2) par D. Lamberton

Damien Lamberton commente les principaux points d'actualité. Une question est posée sur la date à laquelle les instances de la future université seront constituées et sur la mise à disposition d'un calendrier précis de l'organisation d'ici le 1/1/2020. Il est prévu d'avoir une première idée d'organisation d'ici mars 2019. Pour les aspects juridiques de la constitution des instances, des

dispositions transitoires seront mises en place (le temps par exemple de constituer des listes électorales, de procéder aux élections, etc....)/

1.2 Appels EUR2 et SFRI

Outre la présentation générale sur les actualités, une présentation est faite par Damien Lamberton sur les « Appels EUR ». Deux documents sont joints à ce compte-rendu :

- une note de compréhension des futurs appels rédigée par UPE suite à sa rencontre avec le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) le 15 novembre dernier (document « Appels à projets sur la formation par la recherche Comex du 3 décembre 2018.pdf » présenté en comex UPE le 3/12 dernier)
- le texte de l'appel « EUR2 » paru mi-décembre 2018 (document « aap-ia-eur-2018.pdf »).

Quelques éléments résumant la situation très complexe :

- UPEC et ENPC peuvent répondre à l'appel EUR2 (car en dehors d'un noyau d'Université-Cible d'une initiative) ;
- UGE ne peut pas répondre à EUR2, mais pourra répondre à l'appel SFRI.
- Une réponse à l'appel EUR2 ou SFRI s'appuie sur des Masters, des laboratoires, des Ecoles Doctorales ; mais une même réponse ou un même bout de projet ne peut être présenté deux fois. Il faut des « champs » distincts, ce qui est une notion assez floue pour des laboratoires (distinctions via des C/EC distincts ou des équipes distinctes ?), pour les masters (distinction par parcours de master ?), par ED (quelle distinction au sein d'une ED ?)
- L'appel SFRI ne sera pas émis avant la date limite de réponse pour EUR2
- Que se passe-t-il pour les projets potentiels ENPC (avec NewUni, consortium autour de l'Ecole Polytechnique, hors initiatives désormais) et UPEC, cette dernière ayant trois projets en cours d'élaboration (intitulés « Santé et Vulnérabilité », « Francophonies et Multilinguismes », « Transformations environnementales et justice sociale ») mobilisant assez fortement les unités communes UPEC-UPEM notamment ?
- L'articulation entre projets d'EUR et Labex reste à définir ; UGE pourrait très bien déposer un projet de SFRI composé de plusieurs « EUR » articulées avec les labex...

1.3 Formation Doctorale à UPE

Un peu de temps est ensuite consacré à l'évolution de l'organisation de la formation doctorale pour les établissements de l'Université Paris-Est. La situation va changer au 1/1/2020 : les établissements (ENPC, UPEC et UGE) vont reprendre la diplomation des doctorats (et donc la perception des droits d'inscription et la gestion de la scolarité). Ils devraient s'entendre pour

- 1/ co-accréditer les 6 principales ED actuellement portées par UPE (SVS ne devrait pas être co-accréditée ENPC et UGE, CS ne devrait pas être co-accréditée ENPC), qui continuerait à les co-accréditer en tant qu'opérateur non-diplômant,
- 2/ ne pas trop faire évoluer le fonctionnement actuel, de chaque ED mais aussi du DED (Département des Etudes Doctorales) qui contribue fortement à la cohésion d'ensemble et au partage de bonnes pratiques entre les ED. La question de l'avenir de l'HDR n'est pas tranchée entre UPE, UGE et UPEC.

Eléments de discussion :

- Cela signifie-t-il la mort de la ComUE ? A priori non, car la ComUE a un rôle important d'opérations communes et de coordination territoriale sur l'est-parisien. Il ne faut pas non plus oublier l'ensemble des membres associés actuels de la ComUE ;
- Quelle est la situation sur les autres sites (notamment autour des implantations Ifsttar) ? A Nantes, la ComUE « Bretagne-Loire » va s'éteindre doucement (elle « portait » initialement trois projets d'I-Site disjoints à Nantes, Brest et Rennes ; cela pose le problème des ED de cette ComUE qui viennent de démarrer, mais qui sont assez virtuelles puisque opérant de Brest à Nantes...). A Lyon, il y a de la confusion possible entre l'Idex Lyon qui inclut une fusion de 5 institutions au sein de « Université de Lyon » (même nom que la ComUE actuelle » !).

1.4 Actualité internationale

Présentation par C. Marin-Lamellet (Directeur-adjoint de la Direction des Affaires Européennes et internationales de l'Ifsttar)

Un workshop franco-suédois sera organisé en juin 2019 à Marne-la-Vallée. L'objet de cette intervention est de lancer un appel pour en élaborer le programme, de façon à ce qu'il ait une résonance maximale avec UGE. Il faut en déterminer la date exacte, les thématiques, et la participation imaginées.

Claude Marin-Lamellet (claude.marin-lamellet@ifsttar.fr) a fait passer en séance une feuille pour manifester son intérêt et fera passer des informations via les unités.

2) Point sur l'organisation de la recherche

Voir présentation « RER UGE 14-12-2018SPv1.pdf » (slides 3-10) par S. Piperno

2.1 Avancement des travaux

L'objectif de ce point est de faire le point d'avancement des réflexions sur l'animation de la recherche au sein d'UGE. Il est rappelé que l'ensemble des documents disponibles sur ce thème sont répertoriés et accessibles sur la page suivante :

<http://future-ucible.fr/mise-en-oeuvre-du-projet/groupe-de-travail/avancement-des-groupe-de-travail/gt-recherche/>

Les principaux éléments depuis la dernière « RER UGE » du 25 septembre sont les suivants :

- finalisation des travaux préliminaires des deux GT (« Scénarios » et « Connexion ») qui ont fusionné ; feuille de route « tentative » décalée jusqu'à fin décembre 2019 ; lignes directrices pour les « dispositifs à imaginer » ;
- définition de la prochaine étape importante : de décembre 2018 à mars 2019, recueil sous forme de questionnaires adressés aux laboratoires ou d'entretiens avec eux, d'éléments sur les apports des « structures fédératives et d'animation scientifique existantes » et sur leurs attentes ; puis analyse, échange avec le GT au printemps 2019, et organisation d'une journée de discussions entre toutes les unités avant l'été 2019.

2.2 Discussion sur le questionnaire

La forme du questionnaire (méthodologie) et les questions imaginées sont présentées brièvement et discutées en séance. La méthodologie globale semble raisonnable, à condition que la « notice » explique bien l'ambition et les objectifs du questionnaire, précise bien que l'on cherche à recueillir des idées et des contributions, qu'en cas de doute des contacts sont disponibles pour éclairer les débats. Les principaux éléments de discussion sont repris ci-dessous (du moins on l'espère !).

Eléments de discussion :

- Le spectre envisagé pour les structures fédératives inclut-il les accords-cadres ou relations entretenues avec les industriels par exemple ? Réponse donnée : a priori non, on est plutôt dans une réflexion sur les dispositifs qu'on pourrait décider nous-mêmes de mettre en place avec nos moyens ; de manière générale, on ne veut pas alourdir le questionnaire et surtout pas faire tendre les réponses vers la rédaction d'un rapport d'activité exhaustif !
- Quand on doit lister les « structures fédératives auxquelles une unité participe » (Q2), se limite-t-on aux structures fédératives où une autre unité UGE est présente ? Réponse donnée : non, on cherche à voir ce qui existe et ce qui nous manque de façon large.
- Présenté ainsi, le questionnaire n'est pas très « sexy », il fait très bureaucratique et institutionnel ; il serait bien d'inclure une question beaucoup plus ouverte, peut-être une septième question, sur un angle un peu différent : « quelle qualité de la recherche ? quelle qualité du temps de recherche ? » qui permettrait de donner un espace pour un contrepoint à nos démarches d'animation/organisation.
- Sur la question sur les « formes d'aide » (Q6), ne faudrait-il pas l'étendre au-delà des « structures fédératives » ? Prendre le sentiment des unités sur ce sujet sera précieux.
- La question Q5 est mal formulée, la seconde interrogation précisant le sens de la première... Il faudrait se rapprocher d'une formulation plus proche de « Quels sujets / thématiques / enjeux de recherche ne sont pas abordés actuellement dans les structures fédératives existantes et pourraient ou devraient être développés dans le cadre d'UGE ? »
- Il faut préciser dans la notice introductive « la taille attendue pour les réponses » ; attend-on des réponses d'une ligne ou de 30 pages ? Réponse donnée : il est clair que dans les deux cas, les réponses seraient probablement peu exploitables ; il faudra bien exprimer qu'on attend des unités des éléments importants et significatifs pour eux, sans éliminer les « contributions originales » (notamment sur les formes ou outils d'animation à imaginer).
- Il serait important de donner un temps suffisant aux unités (ou aux équipes en leur sein) pour répondre, sinon elles vont bâcler leur réponse et n'auront pas le temps de consulter largement. Réponse donnée : on vise un lancement tôt en 2019 pour une réponse fin mars. L'agenda peut un peu glisser, mais on souhaite surtout pouvoir en discuter largement avant l'été.

2.3 Organisation de « cafés scientifiques UGE »

Voir présentation « RER UGE 14-12-2018SPv1.pdf » (slide 9)

L'idée de « séminaires courts » sur un format original est présentée, dans le but de répondre à trois objectifs, sans refaire des choses qui existent déjà :

- développer de l'interconnaissance de façon plus souple que les « gros » séminaires de connaissance réciproque,
- faire émerger des problématiques derrière les thématiques transversales,
- éprouver d'une certaine manière les thématiques qui émergeraient des travaux du GT et de la consultation des unités.

Le format serait court (2h) et ne mobiliserait pas forcément beaucoup de monde à chaque fois. L'idée est plutôt bien reçue (surtout si on ne double pas les choses existantes) mais la discussion en fin de séance a apporté quelques idées, reprises ci-dessous.

Eléments de discussion :

- Comment mobiliser les personnels des autres sites que Marne-la-Vallée ? On peut imaginer de la visio, mais elle n'est pas un outil très convivial d'interconnaissance ! Il n'y a pas de raisons non plus que ces cafés scientifiques se déroulent seulement à Marne-la-Vallée, mêmes'il n'est pas évident de se déplacer pour deux heures...
- Peut-on imaginer une séance où « un laboratoire se présente », ce qui serait intéressant pour des gens qui voudraient connaître le laboratoire ? Pourquoi pas, mais ne tend-on pas ici vers des séminaires un peu plus standard ? Peut-être la question est-elle plutôt « que peut-on mettre en place pour que des laboratoires aient davantage envie de se connaître ? »
- Le format très court est un peu spécial : il décourage les personnes qui viennent de loin et ne donne pas le temps d'approfondir ! Certes, on peut imaginer des séminaires sur une journée avec un angle différent, ou des séminaires sur une demi-journée (mais y a-t-il vraiment une formule idéale ?)

2.4 Priorités Recherche 2019

Voir présentation « RER UGE 14-12-2018SPv1.pdf » (slide 10)

Les travaux du COPIL de l'Université Gustave Eiffel relatifs à l'organisation réelle de la future université vont s'accélérer assez fortement en 2019, puisque la fusion est attendue au 1/1/2020. Il a posé une question assez simple au Groupe Recherche UGE (VP Recherche / DR / DS des établissements : « *Qu'est-ce qui doit absolument être mis en place pour que l'université soit créée au 1er janvier 2020 ?* ». Le GR a échangé sur les réponses faites qui sont données sur les slides.

Il a bien fait de le faire : accord sur les propositions faites, mais **oubli d'un point majeur** : « *modalités de recrutements des C/EC et agents permanents pour 2020* » (à connaître probablement en septembre 2019) !

Agenda 2018 : les dates 2019 pressenties pour les « Réunion des entités de recherche de l'Université Gustave Eiffel » sont les suivantes (probablement sur la journée) :

- **Mercredi 03 avril 2019**

construisons
l'identité
de notre futur
établissement

- **Vendredi 28 juin 2019**
- **Mardi 24 septembre 2019**
- **Vendredi 13 décembre 2019**

Vous êtes les bienvenus pour proposer des sujets ou points à mettre à l'ordre du jour (contacter D. Lambertson et S. Piperno).